



PAR LA BANDE . . .

UN JOURNAL ÉLECTRONIQUE CITOYEN

ANNÉE 2018. NO.13

SEPTEMBRE 2018

Par la bande...pourquoi?

Depuis sa création en 1988, le Centre de formation communautaire de la Mauricie (CFCM) se fait un devoir de mettre sur pied des activités de formation qui répondent aux besoins du mouvement communautaire. En tant que lieu d'information, d'analyse, d'apprentissage et de citoyenneté, le CFCM s'efforce également de susciter, grâce aux formations et aux événements qu'il appuie, la réflexion et le partage des idées.

Malgré l'intérêt manifeste du mouvement communautaire pour les questions qui touchent aux grands enjeux sociaux, nous avons constaté qu'il était de plus en plus difficile de réunir les organismes autour d'activités qui traitent de ces thèmes. Le CFCM a donc décidé de lancer le *Par la bande...* pour vous amener à réfléchir sur ces enjeux et encourager la réflexion, le partage et la discussion au sein des différents acteurs du mouvement communautaire.

Comme vous pouvez le constater, le *Par la bande...* fait peau neuve et sera maintenant disponible sous forme d'infolettre. Cette nouvelle mouture permettra de naviguer plus aisément à travers les textes. Également, comme vous avez pu l'observer depuis quelques semaines, le Facebook du CFCM servira aussi de veille informationnelle pour vous informer sur des sujets d'actualités et d'études touchant notre mission.

TABLE DES MATIÈRES

- [Lire Jean-Pierre Charbonneau](#) page 2
- [Lire Steven Hill Paquin](#) page 4
- [En savoir plus!](#) page 5
- [Des nouvelles CFCM](#) page 5

Une rentrée à saveur électorale

En tant qu'organisation vouée à l'information, l'analyse et la citoyenneté, le CFCM se préoccupe des questions en liens avec la démocratie et la participation citoyenne. Face au cynisme politique qui gagne une partie de la population, nous considérons qu'il est important de mettre en place des moyens en vue de revaloriser et de dynamiser la vie démocratique au Québec. En cette rentrée automnale, qui est rythmée par la campagne électorale provinciale, nous avons choisi de dédier cette édition du *Par la bande* à la question de la réforme du mode de scrutin.

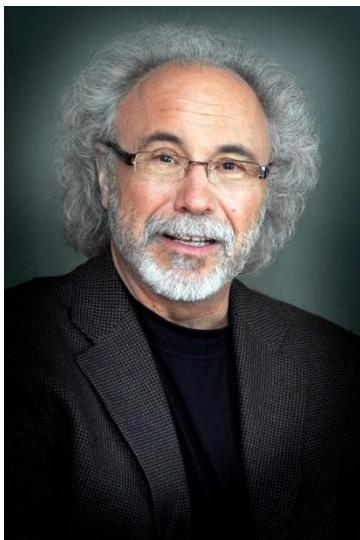
Afin d'exposer les arguments en faveur d'une réforme du mode de scrutin, nous avons sollicité la collaboration de Jean-Pierre Charbonneau, ancien ministre de la Réforme des Institutions démocratiques et porte-parole du Mouvement Démocratie Nouvelle. Son texte permet de constater que l'idée n'est pas nouvelle, au contraire elle a fait l'objet de plusieurs engagements et de plusieurs travaux au fil du temps. Soulignons d'ailleurs que trois des principaux partis en lice aux élections provinciales ont pris l'engagement de réformer le mode de scrutin actuelle pour mettre en place un mode de scrutin mixte compensatoire qui intègre des éléments de représentativité proportionnelle et de représentativité régionale.

Qui plus est, la présente édition présente un texte écrit par Steven Hill Paquin, directeur recherche, accompagnement et promotion de la citoyenneté au CFCM, en tant que membre de la Coalition des forces sociales de la Mauricie et du Centre-du-Québec, en vue d'inviter les partis politique et le prochain gouvernement à encourager la participation citoyenne et à entreprendre une réforme du mode de scrutin. Finalement, on vous invite à jeter un œil aux liens apparaissant dans la section *En savoir plus* qui présente du contenu issu de notre veille informationnelle sur la réforme du mode de scrutin.

La réforme du mode de scrutin... Une question qui traîne dans le décor depuis 1900!

La majorité des gens l'ignorent. Le projet de mettre au rancart le vieux mode de scrutin britannique uninominal à un tour n'est pas récent. Il remonte à plus d'un siècle! C'est en 1900 qu'un journaliste progressiste, Amédée Denault, directeur du journal *Le Pionnier*, a entrepris une croisade contre le système électoral que René Lévesque qualifiera de « démocratiquement infect » 75 ans plus tard. Passionné par le débat sur ce sujet amorcé depuis déjà plusieurs années en Europe, Denault dénonçait « l'injustice criante » de notre système électoral qui fait en sorte, dans son temps comme aujourd'hui, qu'une bonne partie des votes ne comptent pas réellement pour le choix des députés et du gouvernement.

La démocratie politique qui implique un gouvernement et un parlement du



Jean-Pierre Charbonneau
Ancien ministre de la Réforme
des Institutions démocratiques et
porte-parole du
Mouvement Démocratie Nouvelle.

peuple par le peuple est bafouée quand une majorité de citoyens et de citoyennes qui ont voté contre un parti voient celui-ci former un gouvernement et détenir de façon absolue toutes les rênes du pouvoir. La démocratie représentative est aussi bafouée quand une majorité de députés ne sont élus que par une minorité de l'électorat. « Tous les citoyens qui ont voté contre ces députés élus, se trouvent forcément privés de la représentation légitime à laquelle ils auraient droit devant le Parlement », écrivait Amédée Denault en 1902.

Au moment de cet éditorial, le système électoral mis en place après la Conquête britannique avait déjà produit deux fois, en 1886 et 1890, une autre aberration : le parti porté au pouvoir parce qu'il avait obtenu plus de sièges parlementaires avait, dans les faits, récolté moins de votes que le parti arrivé premier pour la faveur populaire. Amédée Denault ignorait alors que cette distorsion démocratique se reproduirait encore à trois reprises, en 1944, en 1966 et en 1998, pénalisant à chaque fois le Parti libéral du Québec.

Incidentement, ce sont les deux derniers cas de pouvoir usurpé « légalement » qui ont finalement secoué les colonnes du Temple et amené enfin les partis politiques à se saisir du dossier mis sur la table par le directeur du *Pionnier*. Cela dit, il faudra attendre le début de 2003 avec les États généraux sur la Réforme des institutions démocratiques que j'avais institué un an plus tôt comme ministre, puis l'élection générale qui suivra quelques semaines plus tard, au printemps, pour que tous les partis promettent enfin de passer à l'action et de saisir l'Assemblée nationale d'un projet spécifique instaurant un mode de scrutin à finalité proportionnelle.

L'épopée aurait pu se terminer en beauté en 2007 avec le premier scrutin général sous l'égide d'une réforme adoptée par les parlementaires, faisant du Québec le premier État du Canada et d'Amérique du Nord avec un système électoral comme il en existe maintenant dans 85 % des pays industrialisés. Mais, c'était sans compter sur la partisanerie, la fourberie et la lâcheté de certains chefs politiques qui ont choisi sans vergogne de renier leur promesse et de trahir la parole donnée. La faute n'a pas été que celle du Parti libéral au pouvoir. Elle a été aussi celle du Parti québécois et de l'Action démocratique du Québec qui se sont faits complices de tergiversations et de louvoisements fondés sur des arguments fallacieux jamais contredits par les porte-paroles parlementaires désignés. Résultat : le projet de réforme a été tabletté et relégué aux oubliettes même si le comité de citoyens, formé pour accompagner les députés en commission parlementaire, s'était prononcé unanimement en faveur du changement.

L'affaire aurait pu en rester là si, en 2016, profitant d'un changement de garde à la direction des trois principaux partis politiques présents à l'Assemblée nationale, le *Mouvement Démocratie Nouvelle*, un groupe de personnes et de groupes imbus des principes démocratiques ayant vu le jour après l'élection de 1998, n'avait pas décidé de reprendre vigoureusement la lutte.

L'approche stratégique choisie et acceptée au début par tous les partis, le Parti libéral, le Parti québécois, la Coalition Avenir Québec, Québec solidaire et le Parti vert, fut de développer d'abord un consensus sur des grands principes de base devant prévaloir pour le mode de scrutin

québécois du 21^e siècle. À l'issue des discussions, tous les partis, sauf le PLQ, ont accepté de donner leur aval aux principes suivants :

1. Refléter le plus possible le vote populaire.
2. Assurer un lien significatif entre les électeurs/trices et les élus.
3. Viser le respect du poids politique des régions.
4. Favoriser la stabilité du gouvernement par des mesures encadrant les motions de censure comme cela existe maintenant à plusieurs endroits ailleurs.
5. Offrir un système accessible dans son exercice et sa compréhension.
6. Contribuer à une meilleure représentation des femmes, des jeunes et des communautés ethnoculturelles.
7. Ne pas reprendre à zéro toutes les discussions déjà faites depuis les États généraux sur la réforme des institutions démocratiques de 2002-2003 et s'inspirer de l'avant-projet de loi du gouvernement libéral de décembre 2004, avalisé en décembre 2007 par le Directeur général des élections du Québec.
8. Offrir une proposition unique de changement largement partagée.

Le choix de ces principes a ensuite conduit, ironiquement, à adopter finalement le modèle proposé une première fois en 2004 par les libéraux. En décembre 2016, les représentants du PQ, de la CAQ, de QS et du PV signaient solennellement à l'Assemblée nationale un accord proposant que les élections québécoises se fassent à partir de 2022 sur la base d'un système **mixte** (60 % des députés élus comme actuellement et 40 % élus en proportion de l'appui populaire donné à chaque parti) et **régional** (avec des listes régionales de candidats plutôt qu'avec une seule liste pour tout le Québec).

Pour les ténors du PLQ, le changement proposé affaiblirait politiquement la gouvernance de l'État et diminuerait le poids politique des régions. Or, selon les experts qui analysent depuis des années le fonctionnement réel des systèmes électoraux proportionnels qui existent ailleurs dans le monde depuis plus d'un siècle, ces arguments ne tiennent pas la route. Non seulement les systèmes proportionnels étrangers ne produisent pas plus d'instabilité que le modèle britannique mais ils ont permis de développer des cultures de collaboration

politique grâce aux gouvernements de coalition qu'ils ont générés. En fait, la gouvernance de ces États est généralement meilleure et plus démocratique que chez nous. Quant au poids politique des régions du Québec, il serait augmenté et non diminué du fait que les représentations parlementaires régionales seraient dorénavant plurielles et variées, ce qui engendrerait plus d'alliances trans-partisanes chaque fois que l'intérêt d'une région serait en cause et menacée.

Il faut savoir que les résultats de l'élection générale de 2014 établissent l'iniquité et l'inadéquation de la représentation parlementaire par rapport aux suffrages exprimés. Dans trois régions administratives, le vote d'une majorité de l'électorat n'a donné aucun député! Dans sept autres régions, une minorité de votes a produit une surreprésentation d'un seul parti.

Aujourd'hui, à l'été 2018, comme en 2003, la réforme du mode de scrutin est à l'ordre du jour de la campagne électorale qui culminera le 1^{er} octobre prochain par le scrutin général. Cette fois-ci, on peut se demander si la majorité parlementaire qui contrôlera l'Assemblée nationale pendant quatre ans, sera du bord du changement désiré par 70 % des gens selon les sondages menés depuis plusieurs années dont le dernier par la Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires de l'Université Laval? Et surtout, est-ce que la parole donnée sera honorée totalement?

ANNONCE



Le CFCM est heureux d'annoncer que Steven Hill Paquin a été reconduit dans son mandat d'intervenant stratégique au sein du conseil d'administration du Pôle d'économie sociale.

"C'est vraiment un plaisir de continuer le travail qu'on a commencé avec le Pôle. Il y a des beaux projets qui s'en viennent et c'est le fun que le CFCM puisse y contribuer"

Réformer la démocratie pour la rendre plus vivante et participative

La démocratisation de la société a été le fer de lance du Québec moderne. Cette aspiration d'être « maître chez nous », qui est au cœur de la Révolution tranquille, rend compte de la volonté des Québécoises et des Québécois à prendre le contrôle sur leur destin et à s'approprier les institutions sociales, économiques et politiques qui les entourent.

L'action sociale et politique apparaît alors comme la principale façon de faire bouger les choses et de prendre l'avenir du Québec en main. Cette effervescence sociale et politique se traduit par un taux de participation électorale élevé, dépassant fréquemment la barre des 80% au cours de la période, et par la création de centaines d'associations et de groupes populaires ou communautaires permettant aux citoyennes et aux citoyens de s'exprimer et d'agir sur différentes problématiques sociales qui les concernent.



Steven Hill Paquin
Directeur recherche, accompagnement
et promotion de la citoyenneté

À partir des années 1980, ce processus de démocratisation a été mis à mal par les technocrates et les apôtres du néolibéralisme qui ont amené l'appareil gouvernemental à se désengager de sa mission sociale. Ainsi, au nom de l'efficacité économique, la démocratie vivante et participative qui a été le moteur de la modernisation du Québec a été progressivement sacrifiée : on a supprimé les mécanismes électifs en santé et services sociaux; on a aboli plusieurs structures de concertation locales et régionales; on n'hésite pas, aujourd'hui, à remettre en question les référendums municipaux ou les élections scolaires.

Au lieu de travailler à renforcer ces mécanismes de participation sociale qui, c'est vrai, n'étaient pas optimaux, on les a abandonnés pour les remplacer par des mécanismes de consultations technocratiques. De fait, le rôle des citoyennes et des citoyens se voit réduit à celui d'un intrant, c'est-à-dire une source d'information à prendre en compte, dans un processus de décision sur lequel ils ont techniquement très peu de pouvoir. Il en résulte une démocratie affaiblie et désincarnée à laquelle de moins en moins de gens s'intéressent et à laquelle de moins en moins de gens accordent de la légitimité. À preuve, moins de 25% des gens font confiance aux politiciens. Pas surprenant, dans ce contexte, que le taux de participation électorale peine à dépasser les 70% aux élections provinciales et les 45% aux élections municipales depuis le début des années 2000.

Pour lutter contre cette crise de légitimité, il importe de renouer avec cette démocratie vivante et participative qui a fait du Québec, « quelque chose comme un grand peuple ». Ainsi, on invite tous les partis et surtout le prochain gouvernement à s'engager dans

la mise en place d'un scrutin mixte compensatoire comprenant une forme de représentativité proportionnelle qui reflète plus fidèlement le vote de chacun des électeurs. Sans cette réforme fondamentale du mode de scrutin, on craint fort qu'ils soient de plus en plus nombreux à chanter : « Élection, piège à cons ».

Cela dit, la démocratie ne saurait se résumer à des élections aux quatre ans, il faut qu'elle s'enracine dans la vie quotidienne des citoyennes et des citoyens grâce à des structures de gouvernance locale et régionale qui permettent à la population de participer activement aux décisions qui touchent les différents enjeux qui les préoccupent. Ainsi, on invite tous les partis à réinvestir dans des structures et des mécanismes de participation citoyenne et à se doter d'une vision de la gouvernance locale et régionale qui favorise la représentation de tous, notamment les segments de population qui sont systématiquement sous-représentés (femmes, jeunes, personnes en situation de pauvreté, autochtones, personnes racisées, etc.). Dans cette optique, il importe d'encourager le développement des organisations que l'on retrouve dans les secteurs de l'action communautaire autonome, de l'économie sociale et du réseau public qui permettent aux citoyennes et aux citoyens d'exercer un certain pouvoir sur les services auxquels ils ont accès.

Finalement, on invite l'ensemble des partis et le prochain gouvernement à redonner le pouvoir aux citoyennes et aux citoyens afin qu'ils puissent reprendre leur place en tant qu'acteurs de changement social et faire de la démocratie le projet de société du Québec de demain.

En savoir plus !



Vous êtes curieux de savoir à quoi ressemblerait le Québec si une réforme du mode de scrutin avait lieu ? Philippe J. Fournier, chroniqueur au magazine L'actualité, a fait le test pour nous et nous livre des résultats forts surprenants ! Par exemple, en utilisant le scrutin proportionnel mixte, saviez-vous que l'Élection générale de 2014 n'aurait pas élu un gouvernement majoritaire par 5 voix, mais bien un gouvernement minoritaire, à dix sièges d'une majorité ?

[Lire la suite...](#)



Une vidéo fort pertinente qui illustre très bien l'impact des changements au mode de scrutin. L'approche de madame Annabelle Caillou, du Devoir, vulgarise et règle la question de la réforme en déclinant les résultats revisités des Élections des 20 dernières années. Un 3 minutes bien investi pour comprendre davantage le concept de mode de scrutin proportionnel mixte. [Lien vers le vidéo.](#)



Depuis 1999, la référence en matière de réforme du mode de scrutin est sans aucun doute le Mouvement Démocratie Nouvelle. En cliquant sur le lien ici-bas, vous trouverez de nombreux textes originaux, webinaires et ouvrages en lien avec cette question. Des personnalités de renoms tel Jean-Pierre Charbonneau, Jean Allaire, Paul Cliche et plusieurs autres font partis de cette impressionnante délégation en faveur de la réforme. [Lire la suite...](#)

Le CFCM fête ses 30 ans!

Afin de souligner ses 30 ans d'existence, le 20 décembre prochain, le CFCM organise une journée haute en couleur, mettant en vedettes plusieurs personnalités de renom. En après-midi, se tiendront une série de conférences sur les questions entourant la citoyenneté. Afin d'animer notre réflexion, il y aura un panel d'experts pour nous entretenir de plusieurs sujets qui touchent les organisations de près. Par la suite, suivra un souper style cocktail dînatoire et, en soirée, vous pourrez assister au spectacle des Zapartistes. Le tout aura lieu à la salle Anaïs-Allard Rousseau.

Réservez votre journée du 20 décembre !!

Plus d'information seront disponibles sous peu !!

Au plaisir de vous y voir !

Formations à venir...

- 26 septembre - [La méthode Persona les masques \(niveau 2\)](#)
- 3 octobre - [Analysez le comportement non verbal et intervenez immédiatement \(niveau I\)](#)
- 10 octobre - [Mobiliser des clients peu motivés ou non volontaires](#)
- 17 octobre - [Adaptation créatrice au changement](#)
- 24 octobre - [Publicité, promotion et commandites dans les organisations sociales](#)
- 31 octobre - [L'aide budgétaire notions de base pour intervenir efficacement](#)
- 7 novembre - [Usure de compassion en relation d'aide](#)
- 14-21-28 novembre - [Oméga dans la communauté \(3 jours\)](#)